

PROCES VERBAL DE R E U N I O N DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Mars 2013

Date de convocation : 12/03/2013

Date d'affichage : 12/03/2013

Nombre de Membres:

En exercice: 15

Présents : 13

L'an 2013, le 18 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joseph GESLIN

Etaient présents : Monsi GESLIN Joseph, Maire, Mmes : LORON Jeanne, PORTAIS Christelle, RAIMBAULT Laurence, SOURDRIL Sylvie, MM : AUBIN David, CHEDEMAIL Gérard, DAUBIAS Luc, DEBROIZE Philippe, LEMOINE Patrick, MARTIN Pierre-Yves, MEYER Ivan, TEXIER Jacques

Absents excusés : Excusé(s) : MM : ARTU Laurent, GILHODES Frédéric

Secrétaire de séance : Monsieur MARTIN Pierre-Yves

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le compte-rendu (C-R) de la réunion du 28 janvier 2013

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2013.

- de nommer secrétaire de séance pour la réunion d'aujourd'hui en date du 18 Mars 2013, Monsieur MARTIN Pierre-Yves

ORDRE DU JOUR

VOIRIE - Marché PATA 2013

FINANCES - Subventions 2013

AFFAIRES SCOLAIRES - Réforme des rythmes scolaires

2013_02_01 - COMMANDE PUBLIQUE - MARCHES PUBLICS - VOIRIE - Réalisation du PATA 2013

M. le Maire informe l'assemblée que 4 entreprises ont répondu à la consultation organisée par la Commune pour réaliser les travaux de point à temps – programme 2013. Les entreprises devaient émettre une offre portant sur 30 tonnes. M. DEBROIZE, adjoint délégué à la voirie, présente les différentes offres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de réaliser 30 tonnes de PATA en 2013,

- d'inscrire la dépense au BP 2013,

- de retenir l'entreprise Ets Séché implantée à Le Bourgneuf-La-Forêt (Mayenne) pour réaliser ces travaux pour un montant de 29 790 € HT, soit 35 628.84 € TTC,

- d'autoriser le Maire à signer le marché et les documents s'y rapportant.

2013_02_02 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

M. le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de subventions 2013 effectuées par la commission Finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2013:

Club de l'Amitié	500 €
ASRF section Foot	1000 € dont 200 € de subvention exceptionnelle (Challenge)
Les Anciens Combattants	200 €
Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	50 €
Zenith FM	120 €
CODEM	250 €
APEL de Saint-Antoine	1 590 €

2013_02_03 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - PARTICIPATION à la structure d'accueil de loisirs CROQ VACANCES

M. le Maire présente la proposition effectuée par la commission Finances de participation financière à la structure d'accueil de loisirs Croq Vacances pour l'année 2013: maintien de la participation attribuée en 2012 soit 3 € par journée enfant pour tout type d'accueil (accueil de loisirs de Retiers, espace jeunes et arche des loisirs).

Il précise que les enfants d'Essé ont fréquenté l'accueil de loisirs de Retiers pour 198 journées enfants, l'espace jeunes pour 137 journées enfants et l'arche de loisirs pour 27 journées enfants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- d'attribuer une participation de 3 € par journée enfant quelque soit le type d'accueil soit un montant de 1 086 € pour l'année 2013,
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

2013_02_04 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - PARTICIPATION au centre de loisirs de Piré sur Seiche

M. le Maire présente la demande de révision de la participation à hauteur de 6 € par journée enfant au centre de loisirs de Piré Sur Seiche géré par l'organisme Familles Rurales. Il rappelle que le Conseil Municipal avait décidé en 2012 de participer à hauteur de 1 € par journée enfant. La commission Finances propose de maintenir cette proposition.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- de maintenir une participation de 1 € par journée enfant quelque soit le type d'accueil à la structure de Piré sur Seiche,
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

2013_02_05 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - PARTICIPATION à la halte-garderie Coccinelle

M. le Maire présente la proposition effectuée par la commission Finances de participation financière à la halte-garderie Coccinelle pour l'année 2013: maintien de la participation attribuée en 2012 soit 1 € par journée enfant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- d'attribuer une participation de 1 € par journée enfant quelque soit le type d'accueil soit un montant de 139 € pour l'année 2013,
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

2013_02_06 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - AIDE FINANCIERE pour les apprentis ou les élèves

M. le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de subventions 2013 relative pour les apprentis ou élèves de la commune effectuées par la commission Finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes au titre de

l'année 2013:

IPSSA	60 €
MFR Montauban	15 €
Chambre des Métiers	90 €
Institut Paul Cézanne	15 €
CFA BTP 35	60 €
Lycée professionnel Saint-Yves	60 €
IFAC CCI Brest	30 €

Questions diverses :

Réforme des rythmes scolaires

M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les éléments en sa possession. Il précise qu'aucune des dispositions prévues par le décret ne s'impose aux établissements d'enseignement privé et donne lecture du courrier du Directeur de la direction diocésaine de l'enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine, M. LEBER, dans lequel ce dernier indique que l'Enseignement Catholique s'est déclaré favorable sur le principe à un réaménagement du rythme hebdomadaire de l'école.

Le Conseil Municipal, estimant les délais trop courts pour mettre en œuvre à Essé la réforme portant sur les rythmes scolaires, souhaite l'application éventuelle de cette réforme à la rentrée scolaire de 2014. Il rappelle que cette réforme engendre pour la commune des coûts supplémentaires qui ne seront pas supportés par l'Etat qui est à l'initiative de ce projet.

Divers

M. le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'association WEST qui souhaite organiser un festival de musique rock et pop à Essé. Cet évènement aurait lieu le 14 septembre 2013 sur les terrains de foot. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable en raison de l'organisation par des esséens de manifestations ce même jour à l'occasion des Journées du Patrimoine.